

NOMBRES DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la Délibération
15	13	9

Date de la convocation
29 OCT. 2025Date d'affichage
29 OCT. 2025

Objet de la Délibération

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

de la commune d'ORDAN-LARROQUE (Gers)

Séance du 5 novembre 2025

Envoyé en préfecture le 10/11/2025

Reçu en préfecture le 10/11/2025

Publié le

ID : 032-213203011-20251105-202529DETR-DE

Berger Levraud

L'an deux mille vingt-cinq et le 5 novembre à 20 heures 30, le Conseil Municipal de la commune d'ORDAN-LARROQUE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle du conseil, sous la présidence de Mme Marie-Line EVERLET, Maire.

Présents : Mme Patricia BRUNET POTENTI, M Helder DA CRUZ, Mme Maryse DARNAUD, M Cédric FONTAN, Mme Estelle GOURIER, Mme Martine GOUZENNE, M Jean-Claude LE MAIRE, Mme Marie-Hélène LEMAITRE,

Absents excusés : M. Jean-Paul BERGES, M Fabien DUPRONT, M Olivier JAQUEMET pourvoit Patricia BRUNET POTENTI, M Vanneck GASPARINI,

Secrétaire de séance : Mme Maryse DARNAUD

OBJET : Demande de subvention DETR pour les travaux d'accessibilité à l'église d'Ordan-Larroque

Madame le Maire expose au Conseil Municipal la demande de DETR pour les travaux d'accessibilité à l'église d'Ordan-Larroque.

Le montant global des travaux s'élève à : 20 573.00 € HT, ils seront financés par :

- | | |
|-----------------------|-------------|
| • Subvention DETR 30% | 6 172,00 € |
| • Auto financement | 14 401.00 € |

Après délibération, à l'unanimité, le Conseil Municipal autorise Madame le Maire à solliciter auprès de la Préfecture du Gers susvisée et à signer tous documents afférents au dossier.

Pour extrait certifié conforme.

Acte rendu exécutoire
publication

du _____

Le Maire
Marie-Line EVERLET
